



Mairie d'Arzano
1, Place de la Mairie
29300 ARZANO

02.98.71.74.67 - mairie@arzano.fr - <http://www.arzano.fr>

REVITALISATION ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG D'ARZANO

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Au titre des articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme

Par délibération n° D2019022 du 04 avril 2019 et conformément aux articles L. 103-2 et suivants du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal a défini les objectifs et modalités de la concertation préalable concernant le projet de revitalisation du centre-bourg.

Cette délibération et les modalités retenues sont consultables en Mairie aux jours et heures habituels d'ouvertures.

Les dates des réunions publiques seront annoncées dans la presse locale, en Mairie et sur le site internet de la commune. Un questionnaire à la population sera diffusé par le biais de la gazette mensuelle et du site internet de la commune.

Un dossier d'information sur le projet sera consultable en Mairie et sur le site internet de la commune à partir du 10 mai 2019. Il sera enrichi au fur et à mesure de la démarche de concertation.

Un registre sera mis à disposition tout au long de la concertation pour recueillir les remarques du public.

Un bilan de cette concertation sera tiré et rendu public.